

Réunion du CCSEHDAE

Procès-verbal de la rencontre du 3 novembre 2025 à 19 h

Rencontre à la salle GTK

Représentants de parents		Représentants du CSSTL et de la communauté	
ÉTAIENT PRÉSENTS	ÉTAIENT ABSENTS	ÉTAIENT PRÉSENTS	ÉTAIENT ABSENTS
DUBÉ, Caroline Présidente		DESLANDES, Phédra	
GÉLINAS, Mélanie		ROY, Manon	
PROULX, Sandra	X	LAPOINTE, Katia	
KHEBICHAT, Hicham		LANTHIER, Fanny-Kim	
BONNOT, Vanina	X	Représentant du personnel professionnel	X
GRÉGOIRE, Annie		ROY, Caroline	
BORTOLAZZO, Oriana	X		
LEDUC, Magaly			
Parents observateurs			
RACICOT, Annie	X		

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mesdames Caroline Dubé, présidente du CCSEHDAE, et Phédra Deslandes, directrice des services éducatifs aux jeunes, souhaitent la bienvenue aux membres et aux invités et proposent un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

Les membres s'entendent pour n'utiliser qu'un seul proposeur lors de l'adoption des résolutions.

Madame Mélanie Gélinas propose l'adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 3 novembre 2025. La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Lecture, adoption et suivi au procès-verbal de la rencontre du 26 mai 2025 (document transmis avec l'ordre du jour)

Il est proposé par Madame Manon Roy d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 26 mai 2025. La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Parole à l'assistance

Aucune parole à l'assistance.

4. Parole à la présidente

A. Retour sur l'assemblée générale du 22 septembre 2025 (document transmis avec l'ordre du jour)
Madame Dubé fait un bref retour sur l'assemblée générale virtuelle tenue le 22 septembre 2025.

Certaines coquilles ont été relevées et seront corrigées avant l'adoption officielle du procès-verbal, prévue lors de la prochaine assemblée générale en septembre 2026.

- B. Règles de régie interne 2025-2026** (document de travail transmis avec l'ordre du jour)
Madame Dubé informe les membres que des modifications ont été apportées au document 2024-2025. Les ajustements proposés sont identifiés en jaune dans la version 2025-2026.

Mesdames Dubé et Deslandes présentent les modifications. Les membres s'entendent pour allouer cette somme au concours « *Une place pour tous* », organisé dans le cadre de la Semaine des élèves EHDAA.

Madame Annie Grégoire propose l'adoption des règles de régie interne pour l'année 2025-2026, telles que présentées. La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Présentation sur les mesures de différenciation pédagogique

Madame Phédra Deslandes présente deux membres de son équipe qui viennent faire une présentation sur les mesures de différenciation pédagogique :

- Madame Caroline Bertrand, directrice adjointe des services de l'enseignement et des services particuliers
- Madame Stéphanie Marcoux, conseillère pédagogique en inclusion et différenciation pédagogique.

Mesdames Bertrand et Marcoux font leur présentation et répondent aux questions des parents présents.

6. Parole à la directrice des Services éducatifs aux jeunes

Madame Deslandes informe les membres que le rôle des Services éducatifs aux jeunes (SEJ) est d'offrir aux établissements scolaires du soutien, de la formation et de l'accompagnement pour la mise en œuvre des programmes d'études, des services éducatifs complémentaires et de pratiques favorisant la réussite et le bien-être des élèves.

A. Ententes extraterritoriales 2025-2026 (documents transmis avec l'ordre du jour)

Madame Deslandes présente le tableau des ententes extraterritoriales conclues pour 2025-2026 en date du 23 octobre 2025 (**voir annexe 1**) ainsi que celui des services offerts par les différentes écoles spécialisées avec lesquelles le CSSTL conclut ces ententes (**voir annexe 2**). Elle présente brièvement la démarche vers ce type d'ententes et répond aux questions des membres.

B. Plan d'engagement vers la réussite PEVR 2023-2027

Madame Deslandes présente le plan d'engagement vers la réussite du PEVR et en présente les principales actions, notamment pour la clientèle EHDAA. Elle précise que le document se retrouve sur le site web du centre de services des Trois-Lacs.

Le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) est le plan directeur du centre de services scolaire pour améliorer la réussite et le bien-être des élèves.

Il sert à :

- Orienter les décisions et priorités éducatives

- Assurer la cohérence entre écoles et services

c. Plan d'action des Services éducatifs aux jeunes

Madame Deslandes présente le plan d'action des services éducatifs aux jeunes (SEJ) et en expose les principales actions pour l'année 2025-2026, notamment pour la clientèle EHDAA.

Le plan d'action, c'est le plan de match qui explique ce que le service va faire pour contribuer aux objectifs du PEVR et aux priorités du service.

Il sert à :

- Prioriser les objectifs qui seront monitorés pour l'année.
- S'assurer que tout est cohérent avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR).
- Suivre les résultats et ajuster si nécessaire.

Deux priorités cette année aux SEJ liées plus spécifiquement aux EHDAA :

- Objectif : **Atteindre un taux de 70 % de compréhension des trois formes de différenciation** (flexibilité, adaptations, modifications) chez les professionnels des SEJ et les directions d'établissement.
- Objectif : Renforcer les pratiques de prévention pour réduire le recours aux mesures de contrôle dans les établissements du CSS des Trois-Lacs.

Les moyens associés à ces priorités sont actuellement en cours de développement avec les équipes concernées.

7. Parole au représentant du comité de parents

Madame Sandra Proulx, représentante au comité de parents, étant absente, il sera vérifié lors de la prochaine rencontre si des informations doivent être partagées. Une rencontre est prévue cette semaine, à laquelle Madame Dubé, qui agit à titre de substitut au comité de parents.

8. Questions diverses

Certains membres ont soulevé des questions concernant les compressions budgétaires. Madame Deslandes a présenté un bref portrait de la situation actuelle et des dernières informations disponibles. Elle a rappelé que la cible ETC demeure inchangée et que le budget doit être maintenu à l'équilibre.

Dans ce contexte, il est possible que certains besoins ponctuels soient plus difficilement répondus. Toutefois, il est important de souligner que le service direct à l'élève demeure une priorité. Les décisions seront prises avec discernement, en tenant compte des réalités du terrain tout en tenant compte des impératifs budgétaires.

9. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue le 2 février à 19 h, en mode virtuel via TEAMS.

Les membres échangent sur les thématiques abordées lors de la dernière rencontre. Plusieurs sujets ont été soulevés, et les membres ont exprimé le souhait qu'une présentation soit offerte lors de la prochaine rencontre sur le thème « Parcours scolaire – Cheminements possibles au secondaire ».

Parmi les autres sujets d'intérêt qui sont conservés pour une prochaine rencontre :

- Le plan d'intervention
- Les portraits en évaluation pour les élèves en modification
- L'utilisation des aides technologiques

Il est également convenu de consacrer un moment pour explorer les ressources disponibles sur le site web.

Les membres discutent des moyens pour rejoindre un plus grand nombre de parents, notamment en ce qui concerne la diffusion des informations sur les présentations et les rencontres. Il sera rappelé que tous les parents peuvent assister aux rencontres, même s'ils ne sont pas membres du comité. Ils sont les bienvenus pour venir écouter et s'informer.

Certains parents mentionnent ne pas recevoir les communications de l'école de leur enfant, malgré les rappels effectués par les Services éducatifs jeunesse. Madame Dubé suggère aux parents concernés de communiquer directement avec la direction de leur école afin de vérifier les moyens utilisés pour transmettre l'information.

Une communication sera envoyée à toutes les écoles pour annoncer la prochaine rencontre. Les parents intéressés à participer à une prochaine rencontre et assister à la présentation seront invités à manifester leur intérêt par courriel à l'adresse du CCSEHDAA.

10 . Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Caroline de lever l'assemblée à 21h.

Annexe 1

Présentation sur la différenciation pédagogique



Document Adobe
Acrobat



Ententes extraterritoriales 2025-2026

Mise à jour - 2025-10-23

No	Noms des écoles	Nombre d'élèves		
		Préscolaire	Primaire	Secondaire
1	À pas de géant	-	1	-
2	Brenda-Milner	-	5	4
3	Centre académique Fournier	-	10	19
4	Centre d'intégration scolaire	-	-	1
5	Centre Francois-Michelle	-	7	12
6	Des Remparts	-	2	-
7	Gadbois	-	2	-
8	Jacques-Ouellette	-	1	1
9	John-F. Kennedy	-	20	16
10	Joseph-Charbonneau	-	-	14
11	Le Prélude - Marc-Laflamme	-	3	6
12	Lucien-Guilbault	-	7	17
13	Lucien-Pagé	-	-	4
14	École Marie-Rivier	-	1	1
15	Peter Hall	-	6	11
16	Saint-Jude	-	1	-
17	Vanguard	-	22	97
18	Victor-Doré	-	6	-
SOUS-TOTAUX :		0	94	203
TOTAL ENTENTES EHDAAS :		297		
TOTAL :		297		

Annexe 3

Liste des écoles d'entente extraterritoriales



Document Adobe
Acrobat

